



Association des Inondés du Lavandou et de Bormes les Mimosas
10 Rue Saint Pons – Z.A. du Batailler 83980 LE LAVANDOU Tél : 06 16 82 83 86
Mail: ailb83@netcourrier.com Site : ailb.jimdo.com

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION AILB LE 7 juin 2019

Présents :

Association N° :W832012329

Les membres du C.A. :

**CURNILLON Jean-Pascal ; VAN DAELE Jean-Luc ; BAYET Christian ; RIGOTARD Luc ;
BOISSAY René ; VANDEVELDE Damienne; FERRARI Nadia**

Excusé : **BEYSSON Marc.**

Invitée présente : Madame Josette FAYS, Présidente Vie de l'eau

Invités excusés :

Monsieur Marc GIRAUD, Président du Conseil départemental

Monsieur François DE CANSON, Président du PAPI.

Il est constaté la validité de l'assemblée : il y a 45 adhérents présents ou représentés sur 87 adhérents à jour de leur cotisation le jour de l'A.G en plus des sympathisants présents.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 7 juin 2019:

1. Rapport moral du Président,
2. Rapport financier par le Trésorier
3. Rapport de la commission des relations avec les organismes publics et autres associations
4. Rapport de la commission technique.
5. **Pause de dix minutes pour permettre de faire le point sur les candidatures potentielles.**
6. Reprise de L'AG : élections des membres du CA en remplacement des départs et pour compléter le C.A
7. Questions / Propositions /Réponses
FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire
8. Réunion restreinte aux membres du C.A. pour programmer la prochaine réunion du C.A.



1. Rapport moral du Président

Le Président **Jean-Pascal CURNILLON** adresse ses remerciements à toutes les personnes présentes, puis il présente le rapport moral de l'association en rappelant les actions menées en 2018 – 2019 :

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec Monsieur Marc GIRAUD et nous avons tout fait pour obtenir l'élargissement du Pont Vincent Auriol. Nous avons participé à l'enquête publique et avons encouragé nos adhérents à donner leur avis. Le 19 Janvier 2019, nous nous sommes à nouveau mobilisés sur ce pont. Nous nous félicitons du démarrage des travaux mais il faut rester vigilants et continuer à faire des propositions et discuter des travaux futurs.

Désormais, nous travaillons avec le PAPI. En Février 2019, nous avons participé à la première réunion avec le comité consultatif. Nous avons déjà fait des propositions, le pont permettra d'être beaucoup moins inondés mais ne suffira pas à nous mettre complètement au sec. Nos demandes sont écoutées, étudiées ; il est nécessaire qu'elles soient aussi approuvées par les maires de nos communes. Il ne faut pas que tout se déverse dans le Batailler et nous proposons aussi des canaux de dérivation, des bassins de rétention,...

Les travaux engagés font partie du PAPI 2 ; les futurs travaux devront être inclus dans un nouveau PAPI, le PAPI 3.

Sur la commune de Bormes, les travaux sont en retard car les négociations entre la mairie et les propriétaires de terrain n'ont pas abouti. Les travaux se feront tout de même en utilisant des D.U.P.

Nous devons défendre nos convictions pour avoir le droit de vivre au sec, nous travaillons pour vous, nous avons des idées, nous avons fait avancer les choses mais nous ne lâcherons rien. On avance dans le bon sens. Nous souhaitons être encore plus influents au niveau du PAPI 3.

« Soyez avec nous, plus on sera nombreux, plus on aura de poids! »

Nous sommes actifs et vigilants ; nous faisons remonter les informations (nettoyage des cours d'eau,...). Nous envoyons des courriers, nous téléphonons, nous allons sur place pour essayer d'apporter des solutions, nous proposons et nos idées sont quelquefois reprises, sans qu'on nous les attribue mais ce n'est pas grave. Le principal c'est que les idées soient retenues et mises en pratique. ...

Nous avons bien lu le rapport du commissaire enquêteur et les points soulevés. Nous souhaitons que le PAPI tienne compte des anomalies soulevées et des solutions proposées.



2. Rapport financier par le Trésorier

Le trésorier Christian BAYET procède ensuite au **rapport financier** de l'association dont le solde est positif à ce jour. Le détail est tenu à la disposition des adhérents sur simple demande. Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

	Postes d'exploitation TTC	2018-2019
A	Recettes de Fonctionnement	1560,00 €
1	Cotisations des adhérents	1560,00 €
2	Subventions	
3	Dons divers	
4		
	Dépenses de Fonctionnement	557,45€
B	Charges externes	196,20€
B	Achats divers de fonctionnement	361,25€
C	Coûts salariaux	
D	Intérêt & charges bancaires/assimilés	
E	Impôts et Taxes	
	Résultat de Fonctionnement	1002,55€

La loi fait obligation à toutes les communes de procéder à la dénomination des principales voies et à la numérotation des habitations. La municipalité du Lavandou, voulant répondre à l'amélioration de la sécurité et à l'efficacité des services a donc procédé à une nouvelle numérotation et une précision de la voie de notre siège social. **Le lieu ne change pas** mais la rédaction de l'adresse doit désormais être formulée ainsi :

AILB (Association des inondés du Lavandou et de Bormes les mimosas)
10 rue Saint Pons
Z.A. du Batailler
83 980 Le Lavandou.



3. Rapport de la commission des relations avec les organismes publics et autres associations –

4. Rapport de la commission technique

Le Vice-Président **Jean-Luc VAN DAELE** remercie tous les présents.

L'an passé, nous avons rencontré plusieurs fois les élus : 3 fois le Président du Conseil Départemental, 6 fois la Mairie du Lavandou, 4 fois la Mairie de Bormes les mimosas et des rendez-vous divers avec le PAPI.

Le PAPI est l'organisation qui a remplacé le SIPI. Il faut savoir que ce n'est pas lui qui décidera des futurs travaux à faire sur Bormes ou Le Lavandou. Ce sont les maires qui proposent et demandent les travaux pour leurs communes. Nous devons donc continuer à solliciter nos maires. Si le maire décide de ne pas faire de travaux, il n'y en aura pas. Le rôle du PAPI est de chercher les subventions et de faire les études de travaux. En revanche, si nous avons un projet, Monsieur De Canson nous a dit qu'il appuierait notre demande.

Les travaux qui ont été engagés par Bormes et Le Lavandou sont plus que nécessaires mais il ne faut pas se leurrer, nous ne sommes pas complètement à l'abri. Même avec les deux ponts refaits, nous risquons d'autres inondations si une très grosse pluie avait lieu. Regardons le passé pour construire l'avenir : en 1959, Bormes et Le Lavandou ont été inondés ; en 1967 nouvelle inondation. Ce qui arrivait environ tous les dix ans se produit désormais plus souvent, voire deux fois dans la même année. Nous devons sans arrêt nous remettre en question, nous ne devons rien lâcher.

5. 6 . Pause - Candidatures – Elections

M. **Michel VANDEVELDE** est élu au poste de délégué au Comité Technique.

M. **Charles GROS** est désigné comme délégué référent pour le quartier des Cyclades.

Tous les rapports sont approuvés à la majorité absolue par l'Assemblée Générale.



7. Questions / Propositions / Réponses

- Quels sont les points qui pourraient entraîner de gros problèmes ?

- Les Berles notamment. Toute l'eau de la colline se déverse dans le Batailler. On ne peut empêcher l'eau de descendre. Il faut donc tenter de faciliter son écoulement. Lorsque la pente est importante, il faut augmenter la perte de charge pour ralentir l'eau ; lorsque la pente est presque nulle, il faut faciliter son écoulement c'est-à-dire enlever le maximum d'obstacles (les ponts notamment et l'arrivée à la mer). Depuis 40 ans, on a construit sur les 150 m de l'embouchure du Batailler en limitant la capacité d'absorption de cet estuaire de plus de la moitié. On a regardé l'avenir sans se soucier du passé. Le passé avait déjà laissé son empreinte. Si on ne laisse pas l'eau couler, elle va déborder en amont. L'urbanisation augmente l'imperméabilité des sols et limite les zones d'expansion possibles pour l'eau qui descend des collines. Il faut donc reconstituer le maximum d'espace pour que l'eau puisse passer.

- Grace aux travaux effectués ces six dernières années, on va éliminer les petites inondations mais en cas de très forte pluie, nous ne sommes pas à l'abri.

- Les ponts sont demandés depuis 1986, des articles de journaux le prouvent. S'il n'y avait pas eu 2014 et la pression de l'association, rien n'aurait été fait.

- Dès qu'il pleut, ne serait-ce qu'un quart d'heure, les égouts se bouchent, débordent et inondent les rues.

- Il y a des possibilités de dérivation par canaux. Les propositions, les projets, les plans ont été soumis aux élus et à la préfecture. Notre association insiste pour qu'on en tienne compte. Si on ne fait pas ces canaux de dérivations pour soulager le Batailler, on ne pourra résoudre nos problèmes d'eau. Il ne faut pas oublier que le lieu des inondations est un bassin économique et que les gens qui y travaillent risquent de partir en cas de nouvelle inondation. C'est le bassin-travail entre Bormes et Le Lavandou.

- Malgré l'existence du PAPI, la responsabilité des maires reste engagée.

- Qu'en est-il de l'égoutage et de l'entretien des pins dans le quartier du Batailler ?

- C'est la commune qui est responsable de l'entretien des canaux (curage, nettoyage) ; c'est au niveau des PAPI que les décisions se prennent.

- L'association a insisté pour que les nouvelles constructions soient équipées de récupérateurs d'eau mais il faut que ce soit entretenu car si ça se bouche, les pompes ne fonctionnent plus. La commune du Luc a été inondée à cause de ça. Il y a un vide juridique. Nous souhaitons proposer une obligation légale d'entretien de ces bassins de rétention privés pour qu'ils soient fonctionnels tout le temps. La question peut être soumise à la Commission départementale des risques (Préfet, copie au maire, appui de la Vie de l'eau).



Association des Inondés du Lavandou et de Bormes les Mimosas
10 Rue Saint Pons – Z.A. du Batailler 83980 LE LAVANDOU Tél : 06 16 82 83 86
Mail: ailb83@netcourrier.com Site : ailb.jimdo.com

- Pourquoi au Lavandou, au niveau de l'enquête publique, on n'a pas vu apparaître la création de véritables bassins de rétention, déversoirs et réservoirs de zones inondables ? Le poids de la pression immobilière n'y est sans doute pas étranger. Les bassins de rétention sont étudiés au niveau des PAPI. Les services de l'état sont réservés sur ce sujet Ce sont les zones d'expansion de crues (ZEC) qui sont privilégiées actuellement.
- On a décidé de protéger la rive gauche du Batailler au détriment de la rive droite qui apparaît comme la zone d'expansion de l'eau Il y a des zones arborées, des merlons, des zones bétonnées. On a voulu éviter une digue tout le long, on a laissé des passages faisant office de ralentisseur. Le radier en béton avait l'avantage de faire s'écouler l'eau rapidement : on s'interroge sur la disparition prévue de ce radier. On a interrogé les ingénieurs des nouveaux cabinets d'étude, on ne nous a pas répondu. On peut faire remonter l'information au-delà du commissaire enquêteur, c'est-à-dire auprès du chargé de mission du PAPI, seul capable de reprendre l'étude et de faire modifier le projet. Le problème est qu'on est obligé de continuer avec le cabinet d'études qui a commencé à travailler.
- L'association peut aussi saisir la DGPR (Préfecture) qui préside la commission nationale en leur demandant leur avis.
- Comment se passe le nettoyage des cours d'eau ? Chaque commune perçoit une subvention de la part du PAPI pour entretenir les cours d'eau. Ils doivent être nettoyés chaque année, souvent au mois de juin. Nous appelons régulièrement les responsables des communes pour qu'ils fassent ce nettoyage.

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire

Le président Jean-Pascal CURNILLON remercie pour ces débats enrichissants, clôt les débats et déclare la fin de L'A.G de ce jour.



Association des Inondés du Lavandou et de Bormes les Mimosas
10 Rue Saint Pons – Z.A. du Batailler 83980 LE LAVANDOU Tél : 06 16 82 83 86
Mail: ailb83@netcourrier.com Site : ailb.jimdo.com

Représentation de l'AILB au 7 juin 2019 :

N°	Désignation du poste	Identifiant de candidature
01	Président de l'association	Jean-Pascal CURNILLON
02	Vice-Président responsable du comité Technique	Marc BEYSSON
03	Vice-Président responsable du comité d'intervention externe	Jean-Luc VAN DAELE
04	Trésorier, chargé de la comptabilité et des adhésions	Christian BAYET
05	Secrétaire administrative	Nadia FERRARI
06	Secrétaire suppléant (e) (Nb de postes 2)	Vacant
07	Délégués au comité Technique	René BOISSAY
08	Délégué au comité technique	Michel VANDEVELDE
09 &10	Délégués au comité d'intervention externe	Luc RIGOTARD Damienne VANDEVELDE

Liste des correspondants de quartier à ce jour.

Libellé des Quartiers	Correspondant	adresse
Lotissement TAHITI	Mme VANDEVELDE	Rue du Batailler au Lavandou
Résidence de L'OUSTAL DEL MAR	M. Louis DIEUX	Av V. Auriol au Lavandou
Quartier de LA VIEILLE	M. Marc BEYSSON	Chemin du repos au Lavandou
Résidence LES CYCLADES	M. Charles GROS	Résidence Les Cyclades Le Lavandou

Le Président : **Jean-Pascal CURNILLON**

Le Vice-Président : **Jean-Luc VAN DAELE**